



Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°38
Réunion restreinte du 5 mai 2023

Animateur : M. SABANI (CD)
Présent(e)s : Mme LOMON – M. FOFANA

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur le site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)

GUIDE DU CLUB

GUIDE DU CLUB

Q Recherche

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



**Vous trouverez ci-dessous le NOUVEAU barème « Annexe 2 »
de l'Annexe Financière du District saison 2022/2023 validée par le Comité Directeur le 14/09/2022 :**

AUTORISATIONS - ENGAGEMENTS	
● Homologation obligatoire d'un tournoi (Libre - Futsal)	Gratuit
● Caution pour les nouveaux clubs affiliés FFF	200,00 €
Engagements	
Engagement Football Educatif :	
● Foot à 5 : (U6 - U9)	/
● Foot à 8 : (U10 - U13)	11,00 €
Engagement Libre - Futsal :	
● Engagement Coupes	16,00 €
● Engagement Critérium Futsal (Plateaux) U6/U7-U8/U9-U10/U11 et Loisir	/
● Engagement Championnat Futsal U13 - U15 - U17 - Féminine	5,00 €
● Engagement Coupe et Critérium Football Loisirs à 8	/
● Frais de publications	60,00 €
● Annulation de l'engagement après parution des calendriers	100,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES	
Clubs débiteurs	
● 1 ^{er} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours avant la date butoir	/
● 2 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé après la date butoir	15,00 €
● 3 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours après la date butoir	35,00 €
Modification de match	
● Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
● Demande de Modification (jour, horaire) le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
● Demande de Modification (jour, horaire) le JEUDI après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
● Amende pour tout changement par la Commission des Compétitions le VENDREDI de 14h00 à 16h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
Feuilles de match (pour toutes les compétitions utilisant la F.M.I.)	
● Retard de transmission de FMI	9,50 €
● Feuille de match papier (retard, irrégulière, absence ou mauvais numéro de match etc.) après mardi 12h00	10,00 €
● 1* demande pour non-réception feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 1er vendredi 12h suivant le match)	/
● Non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 1 ^{er} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
● Clôture du dossier pour non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 2ème demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 3ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
● Amende pour absence feuille (pour Critériums U10,U11, U12, U13) Application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 pour tous les autres compétitions .	
● Etablissement feuille de match de complaisance	300,00 €
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) 1 ^{er} rencontre	/
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) à partir de la 2 ^{ème} rencontre	100
Licences / Qualification	
● Justificatif de Licence non présenté (par licence)	10,00 €
● Fraude sur identité (par joueur)	300,00 €
● Substitution de joueur et/ou d'officiel inscrit sur la feuille de match	200,00 €
● Licencié suspendu participant à une rencontre ou inscrit sur la feuille de match	100,00 €
● Joueur licencié(e) non qualifié participant à une rencontre	50,00 €
● Licencié(e) "Volontaire" inscrit(e) sur une feuille de match	100,00 €
● Personne non-licenciée inscrite sur la feuille de match	200,00 €
● Absence ou (et) refus de vérification/contrôle des licences	100,00 €
● Non application d'une décision de commission (article 2.C code disciplinaire)	100,00 €
● Absence physique dirigeant ou éducateur (inscrit ou non inscrit sur la feuille de match).	50,00 €
● Absence dirigeant responsable sur la feuille de match dans les rencontres avec joueurs mineurs.	10,00 €

Terrains	
● Suspension de terrain (gymnase) avec sursis (par match)	40,00 €
Suspension de terrain (gymnase) ferme	
● 1 ou 2 matchs	85,00 €
● 3 matchs ou +	170,00 €
● 6 mois ou +	320,00 €
● Abandon de terrain	100,00 €
FRAIS DE DOSSIER ET DE PROCÉDURE	
● Réclamations, réserves (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Evocations (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Réclamations, réserves, évocation fondée, club fautif	43,50 €
● Appels réglementaires	64,00 €
● Appels disciplinaire	125,00 €
Présence club	
● Absence aux réunions ou cérémonies organisées par le district après inscription (non remise de dotations ou récompenses)	50,00 €
● Absence aux manifestations organisées par le district après inscription	150,00 €
● Différentiel d'effectifs allant au delà de 25 % par rapport aux effectifs prévus	50,00 €
● Absence sans justificatif à une réunion obligatoire (selon règlement des compétitions)	50,00 €
● Absence sans justificatif devant les commissions après convocation (par licencié ou club) par courrier/courriel 24h	50,00 €
● Absence non excusée du club sollicitant la médiation	100,00 €
● Absence à l'AG du District (par voix)	15,00 €
● Refus de participer à une cérémonie de remise de récompenses en Coupe, Challenges ou Trophées	50,00 €
Forfaits	
● Après publication du calendrier et avant début de compétition	150,00 €
● Forfait avisé, avant jeudi 23h59 (précédant la renc. du we à venir)	/
● 1 ^{er} Forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	30,00 €
● 2 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	60,00 €
● 3 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	90,00 €
● Forfait nombre minimum non atteint (8 en foot à 11, 3 en futsal) avant la rencontre , article 23,1 du R.S.G. 92	30,00 €
● Forfait nombre minimum de joueurs non atteint en cours de partie , article 23.1.1 du R.S.G. du 92	30,00 €
● Forfait général	180,00 €
● forfait sur les 3 dernières journées (avisé ou non)	TRIPLÉ
Forfait	
Toutes les coupes (y compris Entreprises, Féminines et Futsal)	
● Phase Elimatoire	25,00 €
● 1/8 de Finale	40,00 €
● 1/4 et 1/2 Finales	120,00 €
● Finale	300,00 €
DISCIPLINES	
Ouverture du dossier disciplinaire	
● Par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre	30,00 €
● Par avertissement	8,00 €
● Jets de projectiles sur le terrain sur officiels ou joueurs	à partir de 300,00 €
● Fumigènes	à partir de 500,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi ou le jeudi 12h00 suivant	30,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES FOOTBALL ÉDUCATIF (FEUILLE DE PLATEAU)	
● Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
● Demande de Modification (jour, horaire) le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
● Demande de Modification (jour, horaire) le JEUDI après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
● Amende pour tout changement le VENDREDI de 14h00 à 17h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du week-end à venir)	150,00 €
● 1* demande pour non-envoi feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	/
● Non-envoi de la feuille de plateau Foot éducatif après la 1 ^{ère} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2 ^{ème} mercredi suivant le plateau)	30,00 € par CLUB
● Joueur non licencié	100,00 €
● Non retour de la feuille d'engagement	8,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES ARBITRES OFFICIELS	
Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure avant le coup d'envoi)	15,00 €
Absence non justifiée aux matchs	40,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	30,00 €
Absence de rapports	5,00 €
● Le rapport n'est pas arrivé à 12h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant	10,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES DELEGUES OFFICIELS	
Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure et 15 min avant le coup d'envoi)	5,00 €
Absence non justifiée aux matchs	15,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	15,00 €
Absence de rapports	
● Le rapport n'est pas arrivé à 18h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant (ou jeudi 12h pour S&R)	10,00 €
INDEMNITÉS	
1. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres, arbitres-assistants et arbitres de club désignés officiellement, opérant pour le compte du District :	
● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
● Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} km, de :	0,95 €
À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation	
● Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	31,50 €
● Pour les matchs de U16	26,50 €
● Pour les matchs de U14	21,50 €
2. Arbitres officiant en Futsal :	
● Indemnités de déplacement quel que soit le kilométrage	48,50 €
● À ces frais de déplacement s'ajoute une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation par rencontre dirigée (durée 40 minutes)	16,50 €
3. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres officiant la première saison après leurs examens et opérant pour le compte du District :	
● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
● Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} km, de :	0,95 €
La distance kilométrique est calculée sur le trajet simple aller le plus court (la référence est le site internet via Michelin)	
À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation	
● Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	14,50 €
● Pour les matchs de U16 - U14	14,50 €
4. Barème de remboursement des frais de déplacement des délégués et contrôleurs, opérant pour le compte du District :	
● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	49,00 €
5. Barème de remboursement des frais de déplacement des représentants de la C.D.T.I.S procédant aux contrôles aux fins d'homologation :	
À la charge de l'utilisateur ou du propriétaire	
● Contrôle des terrains	50,00 €
● Contrôle de l'éclairage terrain	95,00 €
● Contrôle du gymnase	40,00 €
● Contrôle de l'éclairage gymnase	70,00 €

Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.

<u>N°dossier</u>	<u>Date mail</u>	<u>N° club</u>	<u>Club</u>	<u>Demande</u>	<u>Retour de la CCCD</u>
SEMAINE du 29/04/2023 au 05/05/2023					
Dossier N°604	02/05/2023	500638	VILLENEUVE LA GARENNE	COUPE HDS U15 Féminines du 20/05/2023 - n°25813885 VILLENEUVE LA GARENNE 1 / COURBEVOIE SPORTS 1	Suite à vos calendriers respectifs et constatant que vous avez déjà (VILLENEUVE LA GARENNE ET COURBEVOIE), une rencontre de championnat U15F à 8 le samedi 20 mai 2023. Par conséquent, la 3CD décide que la rencontre <u>se jouera le samedi 27 mai 2023.</u> COUPE HDS U15 Féminines du 20/05/2023 – n°25813885 VILLENEUVE LA GARENNE 1 / COURBEVOIE SPORTS 1
Dossier N°605	02/05/2023	848536	SUP. NICE	Nous informe de l'indisponibilité de leur installations le lundi 8 mai 2023.	Suite à l'indisponibilité des terrains de SUP. ST ETIENNE et SUP. NICE, La 3CD décide de <u>reporter la rencontre au 15 MAI 2023.</u> COUPE HDS LOISIRS SENIORS DU 08/05/2023 – n°25804890 SUP. ST ETIENNE 1 / SUP. NICE 1
Dossier N°606	02/05/2023	582618	JABC	Forfait avisé : FUTSAL U15 du 07/05/2023 - n°25402309 JABC 1 / PUTEAUX FUTSAL 1	PUTEAUX FUTSAL 1 : 3 points (5 buts) // -1 Point (0 but) JABC 1 1er Forfait avisé de l'équipe JABC 1
Dossier N°607	02/05/2023		3CD	Réception FMI et rapport du délégué officiel, forfait non avisé d'ABEILLE RUEIL. ANCIENS D4 du 30/04/2023 - n°24599336 CSM CLAMART FOOT 12 / ABEILLE RUEIL 11	CSM CLAMART FOOT 12 : 3 points (5 buts) // -1 Point (0 but) ABEILLE RUEIL 11 1er Forfait non avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe ABEILLE RUEIL 11 amende triplée 90€ (voir Annexe Financière n°2) + frais déplacements arbitre et délégué à la charge d'ABEILLE RUEIL.

Dossier N°608	05/05/2023	550647	BAGNEUX FUTSAL	Nous informe d'un match de championnat de Ligue le samedi 6 mai 2023.	Suite à la programmation d'un match par la Ligue concernant l'équipe de BAGNEUX FUTSAL 1 le samedi 6 mai 2023 en championnat de Ligue, La 3CD reporte la rencontre ci-dessous au <u>LUNDI 15 MAI 2023 à 21h15.</u> COUPE HDS SENIORS FUTSAL– n°25806034 BAGNEUX FUTSAL 1 / FUTSAL PAULISTA 2
------------------	------------	--------	-------------------	---	--

II. FMI/FDM MANQUANTES

DEUXIÈME DEMANDE

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U14 D5 poule Consolante C

22/04/2023 n° 25596274 Asnieres Fc 4 / Colombes Lso 1

FDM/FMI MANQUANTES FOOT EDUCATIF

DEUXIÈME DEMANDE

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U12 poule G

15/04/2023 n°25231653 Nanterre Es 23 / St Cloud Fc 22

U13 poule D

15/04/2023 n°25229638 Voltaire Chat. M. Ss 31 / Csm Clamart Foot 31

U13 poule E

15/04/2023 n°25229711 Voltaire Chat. M. Ss 32 / Csm Clamart Foot 32

U13 poule G

15/04/2023 n°25229884 Issy Les Mx Fc 34 / Sevres F.C. 92 33

U13 Féminines poule A Phase 2

15/04/2023 n°25554676 Suresnes J.S. 1 / Fc Bourg La Reine 1

U10 poule B

15/04/2023 n°25247540 Fontenay Aux Roses 1 / Sceaux Fc 1

U10 poule C

15/04/2023 n°25247600 Fontenay Aux Roses 2 / Sceaux Fc 2

U10 poule F

15/04/2023 n°25247811 Boulogne Bil. Ac 1 / Vanves Stade 1

U10 poule G

15/04/2023 n°25247918 Boulogne Bil. Ac 2 / Vanves Stade 2

U10 poule H

15/04/2023 n°25247974 Boulogne Bil. Ac 3 / Vanves Stade 3

U10 poule S

15/04/2023 n°25250137 Issy Les Mx Fc 4 / As Ararat Issy 4

U11 poule D

15/04/2023 n°25251828 Clichy S/Seine U.S. 14 / Malakoff Usm 11

U11 poule E

15/04/2023 n°25251938 Clichy S/Seine U.S. 15 / Malakoff Usm 12

U11 poule I

15/04/2023 n°25252313 Clichy S/Seine U.S. 11 / Boulogne Bil. Ac 14

U11 poule J

15/04/2023 n°25252372 Clichy S/Seine U.S. 12 / Boulogne Bil. Ac 15

U11 poule K

15/04/2023 n°25252434 Clichy S/Seine U.S. 13 / Boulogne Bil. Ac 16

U11 poule N

15/04/2023 n°25252615 Asnieres Fc 13 / Suresnes J.S. 13

U11 poule O

15/04/2023 n°25252703 Asnieres Fc 14 / Suresnes J.S. 14

CLOTURE DU DOSSIER POUR NON-RÉCEPTION FMI OU FDM PAPIER

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U12 poule A

08/04/2023 n°25230286 Boulogne Bil. Ac 25 / Chatillonnais Scm 22

U12 poule C

08/04/2023 n°25230649 Fontenay Aux Roses 21 / Jeunes Antony Ass 21

U12 poule D

08/04/2023 n°25231243 Fontenay Aux Roses 22 / Jeunes Antony Ass 22

U12 poule G

08/04/2023 n°25231651 Levallois Sc 22 / Gennevilliers Csm 23

U13 Féminines poule C Phase 2

08/04/2023 n°25554980 Chaville Fc 1 / Vanves Stade 1

U10 poule k

08/04/2023 n°25249382 Clichy S/Seine U.S. 3 / Rueil Malmaison Fc 3

FICHES PLATEAUX MANQUANTES FOOT EDUCATIF**DEUXIÈME DEMANDE**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Plateaux U7

15/04/2023 METRO TRANSPORTS U.S./ANTONY FOOTBALL EVOLUTION/JEUNES ANTONY A.S

15/04/2023 FONTENAY AUX ROSES A.S./ BAGNEUX C.O.M

15/04/2023 VILLE D'AVRAY U.S./MEUDON A.S./ARARAT ISSY A.S

15/04/2023 ACADEMIE CLUB ASNIERES/RACING COLOMBES 92

15/04/2023 CLICHY U.S.A/COLOMBIENNE E.S

15/04/2023 ASNIERES F.C/CHEMINOTS DE L'OUEST A.S

15/04/2023 NEUILLY OLYMPIQUE/STADE FRANCAIS

15/04/2023 PUTEAUX C.S.M/ COLOMBES L.S.O

III. COUPES

Nous vous informons que les Finales des coupes des Hauts-de-Seine auront lieu aux dates suivantes :

Le DIMANCHE 4 JUIN 2023

CDM, SENIORS, ANCIENS, U18, U16, U14, FOOT ENTREPRISE, FOOT LOISIRS

Le MARDI 6 JUIN 2023

FUTSAL SENIORS

Le SAMEDI 10 JUIN 2023

U15F, U18F, SENIORS FEMININES

QUARTS DE FINALE

QUART DE FINALE				QUART DE FINALE					
HDS U14				HDS LOISIRS SENIORS					
06/05/2023	Asnieres Fc	1	Ararat Issy	1	08/05/2023	Cafe Aveyron. Paris	1	Cafe Aveyron. Paris	2
					08/05/2023	Bourg La Reine F.C.	2	Bourg La Reine F.C.	1
					08/05/2023	Sevres F.C. 92	2	Sevres F.C. 92	1
					15/05/2023	Sup.St.Etienn	1	Sup.Nice	1
QUART DE FINALE				QUART DE FINALE					
HDS FUTSAL SENIORS				HDS FUTSAL SENIORS					
06/05/2023	Neuilly Fc	1	Futsal Courbevoie	1					
15/05/2023	Bagneux Futsal As	1	Futsal Paulista	2					

DEMI-FINALES

DEMI-FINALE				DEMI-FINALE					
HDS SENIORS				HDS CDM					
10/05/2023	Sevres Fc	1	Voltaire Chatenay	1	21/05/2023	Police H.S. Nanterre	5	Abeille Rueil	5
					21/05/2023	Rueil Malmaison Fc	5	Nanterre Ajsc	5
DEMI-FINALE				DEMI-FINALE					
HDS ANCIENS				HDS U18					
21/05/2023	Issy Les Mx Fc	11	Garches Vaucries	12	21/05/2023	Clichy S/Seine Us	1	Sevres Fc	1
21/05/2023	Neuilly Olympique	11	Nanterre Ajsc	12	21/05/2023	Montrouge Fc	2	Courbevoie Sports	1
DEMI-FINALE				DEMI-FINALE					
HDS U16				HDS U14					
21/05/2023	Nanterre Es	2	Courbevoie Sports	1	20/05/2023	Antony Foot 1	1	Ararat Issy ou Asnieres Fc	1
21/05/2023	St Cloud Fc	1	Garenne Colombes	1	20/05/2023	Garenne Colombes Af	1	Nanterre Es	2
DEMI-FINALE				DEMI-FINALE					
HDS SENIORS FEMININES				HDS U18 FEMININES					
20/05/2023	Bourg La Reine F.C.	1	Boulogne Bil. Ac	1	20/05/2023	Csm Clamart Foot	1	Garenne Colombes Af	1
20/05/2023	Racing Cff	1	Gpso 92 Issy	3	20/05/2023	Courbevoie Sports	1	Malakoff Usm	1
DEMI-FINALE				DEMI-FINALE					
HDS U15 FEMININES				HDS U15 FEMININES					
20/05/2023	Neuilly Olympique	1	Gennevilloise Es	1					
27/05/2023	Villeneuve La Garen	1	Courbevoie Sports	1					

FINALES

FINALE				
HDS FOOT ENTREPRISE				
04/06/2023	Hopital R.Poincaré	2	Fc Conseil Départ.	2

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de-Seine.